

**L'IMPORTANCE DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES LIÉES À LA FAUNE ET À LA NATURE AU SEIN DE LA
POPULATION DES DIFFÉRENTES RÉGIONS DU QUÉBEC EN 2000**

Société de la faune et des parcs du Québec

Secrétariat général

Pierre Bouchard

Novembre 2003

L'IMPORTANCE DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES LIÉES À LA FAUNE ET À LA NATURE AU SEIN DE LA POPULATION DES DIFFÉRENTES RÉGIONS DU QUÉBEC EN 2000

1. Popularité des activités récréatives liées à la faune et à la nature au sein de la population des différentes régions du Québec en 2000

A. Ensemble des activités récréatives liées à la faune et à la nature

- Près du tiers (33 %) des jours de récréation consacrés aux activités liées à la faune et à la nature est enregistré par les résidents de deux régions, soit ceux de la Montérégie (17 %) et de Montréal (15 %).
- En ajoutant à ces jours de récréation ceux accumulés par les résidents des Laurentides (10 %) et de la Capitale-Nationale (10 %), on obtient plus de la moitié (52 %) de tous les jours de loisir consacrés à la faune et à la nature.
- Au total, les adeptes de ces quatre régions consacrent 37,2 millions de jours de récréation aux fins d'activités liées à la faune et à la nature.
- Près de 7 millions de jours sont ainsi consacrés à ces activités par les adeptes de chacune de ces quatre régions.
- Dans cinq autres régions, les adeptes d'activités liées à la faune et à la nature affectent au moins 3 millions de jours de récréation à ces activités :
 - Outaouais 4,9 M
 - Saguenay–Lac-Saint-Jean 4,3 M
 - Lanaudière 3,4 M
 - Estrie 3,0 M
 - Mauricie 3,0 M
- Dans les régions suivantes, les activités liées à la faune regroupent plus de la moitié des jours de loisir consacrés par les adeptes aux activités associées à la faune et à la nature :
 - Abitibi-Témiscamingue 64 %
 - Nord-du-Québec 63 %
 - Outaouais 58 %
 - Bas-Saint-Laurent 57 %
 - Saguenay–Lac-Saint-Jean 56 %
 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine 55 %
 - Côte-Nord 55 %
 - Chaudière-Appalaches 52 %
 - Centre-du-Québec 51 %
 - Lanaudière 50 %
 - Mauricie 50 %

B. Les activités liées à la faune

- Près de 30 % des jours consacrés aux activités liées à la faune au Québec sont enregistrés par les résidents de la Montérégie (16 %) et de Montréal (13 %).

➤ En ajoutant à ces jours d'activités ceux effectués par les adeptes des régions des Laurentides (9 %), de la Capitale-Nationale (9 %) et de l'Outaouais (8 %), c'est alors plus de la moitié (55 %) des jours de récréation consacrés à la faune qui est concentré chez les résidents de ces cinq régions.

➤ Dans chacune de ces six régions, les adeptes d'activités liées à la faune consacrent plus de 2 millions de jours à ces activités :

- Montérégie	6,0 M
- Montréal	4,5 M
- Laurentides	3,3 M
- Capitale-Nationale	3,2 M
- Outaouais	2,9 M
- Saguenay–Lac-Saint-Jean	2,4 M

➤ Les résidents de chacune des régions suivantes accumulent moins de 1 million de jours d'activités liées à la faune :

- Laval	0,9 M
- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0,8 M
- Nord-du-Québec	0,3 M

C. Les activités de plein air

➤ Quelque 2,3 millions d'adeptes pratiquent des activités de plein air; ils leur consacrent 36,5 millions de jours de récréation et dépensent 1 269,5 millions de dollars pour ces activités.

➤ Plus de 40 % des adeptes québécois d'activités de plein air résident en Montérégie (20 %) et à Montréal (21 %).

➤ En leur ajoutant les adeptes d'activités de plein air de la Capitale-Nationale (10 %) et des Laurentides (7 %), on constate que près de 60 % des adeptes du plein air proviennent de ces quatre régions.

➤ De même, plus du tiers (37 %) des jours de loisir consacrés aux activités de plein air sont attribuables aux adeptes de la Montérégie (19 %) et de Montréal (18 %).

➤ En leur additionnant les jours de loisir consacrés aux activités de plein air accumulés par les adeptes de la Capitale-Nationale (10 %) et des Laurentides (9 %), on obtient près de 60 % des jours de loisir consacrés aux activités de plein air.

➤ Dans chacune de ces quatre régions, les adeptes du plein air accumulent plus de 3,5 millions de jours d'activité :

- Montérégie	6,8 M
- Montréal	6,4 M
- Capitale-Nationale	3,7 M
- Laurentides	3,6 M

➤ Dans chacune des régions suivantes, les adeptes du plein air consacrent plus de 1 million de jours à de telles activités :

- Outaouais	2,1 M
- Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,9 M
- Lanaudière	1,7 M
- Estrie	1,5 M

- Mauricie	1,5 M
- Laval	1,5 M
- Chaudière-Appalaches	1,4 M

- Les activités de plein air constituent la catégorie d'activités liées à la faune et à la nature la plus dominante chez les adeptes de chacune des régions du Québec; elles regroupent de 36 % des jours consacrés aux activités liées à la faune et à la nature, chez les adeptes de l'Abitibi-Témiscamingue, à 61 % chez ceux de Laval.

D. La pêche sportive

- Quelque 813 600 adeptes québécois pratiquent la pêche sportive au Québec; ils lui consacrent 11,4 millions de jours de loisir et dépensent 1 047,7 millions de dollars dans le cadre de cette activité.
- Près de 40 % des pêcheurs québécois résident en Montérégie (17 %), à Montréal (12 %) et dans la Capitale-Nationale (10 %).
- En leur ajoutant les pêcheurs provenant des Laurentides (8 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (7 %) et de Lanaudière (6 %), on constate que 60 % des pêcheurs québécois résident dans ces six régions.
- Plus du tiers (37 %) des jours de pêche des adeptes québécois est attribuable aux résidents de la Montérégie (18 %), de Montréal (11 %) et de la Capitale-Nationale (8 %).
- Plus de la moitié des jours de pêche des adeptes québécois est enregistrée par les adeptes de ces trois régions et par ceux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (8 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (7 %).
- Dans chacune des six régions suivantes, les adeptes accumulent plus de 700 000 jours de pêche :

- Montérégie	2,1 M
- Montréal	1,2 M
- Capitale-Nationale	0,9 M
- Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,9 M
- Outaouais	0,8 M
- Abitibi-Témiscamingue	0,7 M

- Dans dix régions, les résidents totalisent plus de la moitié de leurs jours de pêche au sein de leur région de résidence :

- Saguenay–Lac-Saint-Jean	93 %
- Côte-Nord	86 %
- Nord-du-Québec	79 %
- Bas-Saint-Laurent	78 %
- Outaouais	75 %
- Mauricie	75 %
- Estrie	72 %
- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	60 %
- Capitale-Nationale	58 %
- Laurentides	57 %

E. Les déplacements d'intérêt faunique sans prélèvement

- Plus de 1,2 million d'adeptes québécois effectuent des déplacements d'intérêt faunique sans prélèvement; ils leur consacrent 17,4 millions de jours de loisir et dépensent 303,4 millions de dollars lors de ces déplacements.
- Plus du tiers (37 %) des adeptes québécois de telles activités proviennent de Montréal (19 %) et de la Montérégie (18 %).
- En leur ajoutant les adeptes de la Capitale-Nationale (10 %) et des Laurentides (9 %), on obtient alors plus de la moitié (56 %) des adeptes québécois de telles activités.
- Dans chacune de ces dix régions, au moins la moitié des adeptes pratiquent ces activités au sein de leur région de résidence :
 - Côte-Nord 81 %
 - Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine 76 %
 - Abitibi-Témiscamingue 72 %
 - Saguenay—Lac-Saint-Jean 70 %
 - Estrie 65 %
 - Outaouais 64 %
 - Bas-Saint-Laurent 63 %
 - Mauricie 61 %
 - Capitale-Nationale 56 %
 - Laurentides 50 %
- Le tiers des jours de loisir consacrés aux déplacements d'intérêt faunique est enregistré par les résidents de Montréal (17 %) et de la Montérégie (16 %).
- En leur ajoutant ceux accumulés par les adeptes de la Capitale-Nationale (10 %) et des Laurentides (10 %), on regroupe alors plus de la moitié (54 %) de tous les jours d'activités des adeptes québécois lors de déplacements d'intérêt faunique.
- Les résidents de chacune de ces cinq régions consacrent plus de 1 million de jours de loisir aux déplacements d'intérêt faunique :
 - Montréal 3,0 M
 - Montérégie 2,8 M
 - Capitale-Nationale 1,8 M
 - Laurentides 1,7 M
 - Outaouais 1,6 M
- Dans chacune de ces six régions, au moins 75 % des jours consacrés par les adeptes à de tels déplacements sont enregistrés dans leur région de résidence :
 - Côte-Nord 94 %
 - Nord-du-Québec 83 %
 - Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine 81 %
 - Saguenay—Lac-Saint-Jean 80 %
 - Abitibi-Témiscamingue 77 %
 - Bas-Saint-Laurent 77 %

F. La chasse

- Quelque 408 000 chasseurs québécois consacrent 5,9 millions de jours à leurs activités et dépensent alors 308,4 millions de dollars.

- Les chasseurs se retrouvent, dans une proportion de plus de 60 %, dans sept régions :

- Montérégie	60 000	15 % des chasseurs québécois
- Laurentides	37 500	9 %
- Montréal	36 300	9 %
- Saguenay–Lac-Saint-Jean	32 200	8 %
- Outaouais	30 200	7 %
- Capitale-Nationale	29 000	7 %
- Chaudière-Appalaches	29 000	7 %

- Dans les neuf régions suivantes, au moins 60 % des chasseurs pratiquent leurs activités dans leur région de résidence :

- Côte-Nord	97 %
- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	79 %
- Abitibi-Témiscamingue	75 %
- Outaouais	67 %
- Nord-du-Québec	67 %
- Estrie	66 %
- Mauricie	66 %
- Bas-Saint-Laurent	63 %
- Saguenay–Lac-Saint-Jean	62 %

- Plus de la moitié (52 %) des jours de chasse est attribuable aux adeptes des six régions suivantes :

- Montérégie	11 %
- Laurentides	10 %
- Saguenay–Lac-Saint-Jean	9 %
- Capitale-Nationale	8 %
- Outaouais	7 %
- Bas-Saint-Laurent	7 %

- Dans trois régions, les chasseurs accumulent respectivement plus de 500 000 jours de chasse :

- Montérégie	674 000
- Laurentides	609 000
- Saguenay–Lac-Saint-Jean	556 100

- Dans les cinq régions suivantes, les chasseurs pratiquent plus de 75 % de leurs activités dans leur région de résidence :

- Abitibi-Témiscamingue	95 %
- Côte-Nord	92 %
- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	83 %
- Saguenay–Lac-Saint-Jean	80 %
- Bas-Saint-Laurent	79 %

2. L'importance économique des activités récréatives liées à la faune et à la nature au sein de la population de chacune des régions du Québec en 2000

A. Ensemble des activités liées à la faune et à la nature

- Dans cinq régions du Québec, les résidents dépensent respectivement plus de 200 millions de dollars annuellement pour exercer des activités liées à la faune et à la nature :

- Montérégie	477,3 M\$	16 %
- Montréal	448,7 M\$	15 %
- Laurentides	254,5 M\$	9 %
- Capitale-Nationale	246,4 M\$	8 %
- Saguenay–Lac-Saint-Jean	214,1 M\$	7 %

Au total, les résidents de ces cinq régions dépensent annuellement 1 641 millions de dollars pour de telles activités, soit 56 % des dépenses de tous les adeptes québécois.

- Les adeptes de la Montérégie et de Montréal dépensent à eux seuls annuellement 926 millions de dollars pour de telles activités, ou 31 % des dépenses de tous les adeptes québécois de telles activités.

B. Les activités liées à la faune

- Les résidents de chacune de ces sept régions dépensent annuellement plus de 100 millions de dollars pour les activités liées à la faune :

- Montérégie	260,2 M\$	16 %
- Montréal	193,6 M\$	12 %
- Laurentides	155,5 M\$	9 %
- Capitale-Nationale	141,0 M\$	8,5 %
- Saguenay–Lac-Saint-Jean	130,0 M\$	8 %
- Outaouais	118,8 M\$	7 %
- Lanaudière	106,1 M\$	6 %

- Annuellement, les résidents de ces sept régions déboursent plus de 1 100 millions de dollars, ce qui représente les deux tiers des dépenses de tous les adeptes d'activités liées à la faune.
- Selon leur région de résidence, les adeptes de Laval et de l'Abitibi-Témiscamingue consacrent respectivement 39 % et 64 % du total des dépenses consacrées aux activités liées à la faune et à la nature au Québec.
- Dans onze régions, plus de 60 % des dépenses des adeptes d'activités liées à la faune et à la nature sont consacrées à ces activités récréatives :

- Nord-du-Québec	93 %
- Abitibi-Témiscamingue	71 %
- Bas-Saint-Laurent	67 %
- Côte-Nord	67 %
- Outaouais	66 %
- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	66 %
- Mauricie	62 %
- Saguenay–Lac-Saint-Jean	61 %
- Laurentides	61 %
- Centre-du-Québec	60 %
- Estrie	60 %

C. Les activités de plein air

- Plus du tiers (37 %) des dépenses annuelles des adeptes québécois du plein air est attribuable aux résidents de Montréal (20 %) et de la Montérégie (17 %).
- Soixante pour cent des dépenses des adeptes québécois d'activités de plein air sont associées aux résidents des cinq régions suivantes :

- Montréal	20 %
- Montérégie	17 %
- Capitale-Nationale	8 %
- Laurentides	8 %
- Lanaudière	7 %

- Dans chacune de ces six régions, les adeptes d'activités de plein air dépensent respectivement plus de 80 millions de dollars dans le cadre de ces activités :

- Montréal	255,2 M\$
- Montérégie	217,1 M\$
- Capitale-Nationale	105,4 M\$
- Laurentides	99,0 M\$
- Lanaudière	91,4 M\$
- Saguenay–Lac-Saint-Jean	83,8 M\$

- La proportion des dépenses des adeptes d'activités liées à la faune et à la nature consacrée aux activités de plein air varie de 17 % chez les adeptes du Nord-du-Québec à 57 % chez ceux de Montréal.
- Les adeptes d'activités liées à la faune et à la nature résidant à Montréal (57 %), à Laval (51 %) et dans la Chaudière-Appalaches (51 %) consacrent au moins la moitié de leurs dépenses à la pratique d'activités de plein air.
- En outre, les adeptes d'activités liées à la faune et à la nature de Lanaudière (56 %), de la Montérégie (46 %), de la Capitale-Nationale (43 %) et de l'Estrie (40 %) affectent au moins 40 % de leurs dépenses aux activités de plein air.
- Les dépenses des adeptes québécois d'activités de plein air varient d'une moyenne annuelle de 338 \$ chez les résidents du Nord-du-Québec à 990 \$ chez ceux du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- Dans neuf régions, les adeptes d'activités de plein air dépensent respectivement plus de 500 \$ pour leurs activités :

- Saguenay–Lac-Saint-Jean	990 \$
- Côte-Nord	863 \$
- Abitibi-Témiscamingue	747 \$
- Lanaudière	722 \$
- Laval	604 \$
- Chaudière-Appalaches	596 \$
- Outaouais	551 \$
- Laurentides	517 \$
- Montréal	516 \$

Ainsi, dans sept régions, les adeptes d'activités de plein air dépensent une somme moyenne annuelle supérieure à la moyenne québécoise de 540 \$.

D. La pêche sportive

- Plus de 60 % des dépenses des pêcheurs québécois sont attribuables aux pêcheurs de six régions :

- Montérégie	18 %
- Montréal	12 %
- Capitale-Nationale	9 %
- Laurentides	9 %
- Outaouais	8 %
- Lanaudière	8 %

- Les pêcheurs de chacune de ces sept régions dépensent plus de 70 millions de dollars pour cette activité :

- Montérégie	186,2 M\$
- Montréal	120,5 M\$
- Capitale-Nationale	91,7 M\$
- Laurentides	89,0 M\$
- Outaouais	81,9 M\$
- Lanaudière	79,9 M\$
- Saguenay–Lac-Saint-Jean	72,6 M\$

- La proportion des dépenses des adeptes d'activités liées à la faune et à la nature consacrée à la pêche sportive varie de 27 % chez les résidents de Montréal à 59 % chez ceux du Nord-du-Québec.

- Dans quatre régions, les adeptes d'activités liées à la faune et à la nature consacrent au moins 40 % de leurs dépenses pour la pêche sportive :

- Nord-du-Québec	59 %
- Outaouais	45 %
- Lanaudière	41 %
- Mauricie	40 %

- Les dépenses moyennes annuelles des pêcheurs québécois varient de 897 \$ chez les pêcheurs de la Chaudière-Appalaches à 1 688 \$ chez ceux de l'Outaouais.

- Dans huit régions, les pêcheurs dépensent plus que la moyenne québécoise de 1 287 \$ pour leurs activités :

- Outaouais	1 688 \$
- Lanaudière	1 608 \$
- Côte-Nord	1 600 \$
- Nord-du-Québec	1 581 \$
- Estrie	1 555 \$
- Laval	1 503 \$
- Laurentides	1 346 \$
- Montérégie	1 334 \$

- Dans deux régions, les pêcheurs dépensent annuellement, en moyenne, moins de 1 000 \$ pour cette activité :

- Chaudière-Appalaches	897 \$
- Bas-Saint-Laurent	904 \$

- Les pêcheurs de presque toutes les régions effectuent 90 % de leurs dépenses au sein de leur région de résidence; seuls les pêcheurs de Montréal (83 %) et de la Capitale-Nationale (78 %) concentrent moins de 90 % de leurs dépenses dans leur région.

E. Les déplacements d'intérêt faunique sans prélèvement

- Plus du tiers (34 %) des dépenses occasionnées par les déplacements d'intérêt faunique sans prélèvement est associé aux adeptes de Montréal (18 %) et de la Montérégie (16 %).
- En leur ajoutant celles des adeptes de la Capitale-Nationale (10 %) et des Laurentides (9 %), on obtient plus de la moitié (54 %) des dépenses des adeptes québécois de telles activités.
- Les résidents de chacune de ces six régions dépensent annuellement plus de 18 millions de dollars pour la pratique de telles activités :

- Montréal	55,8 M\$
- Montérégie	48,8 M\$
- Capitale-Nationale	31,4 M\$
- Laurentides	27,3 M\$
- Outaouais	23,6 M\$
- Saguenay–Lac-Saint-Jean	18,8 M\$

Au total, les adeptes de ces régions dépensent quelque 205,7 millions de dollars lors de déplacements d'intérêt faunique, soit plus des deux tiers (67 %) des dépenses des adeptes québécois de telles activités.

- La proportion des dépenses des adeptes d'activités liées à la faune et à la nature consacrée aux déplacements d'intérêt faunique varie de 11 % chez les résidents du Nord-du-Québec à 33 % chez ceux de l'Outaouais.
- Dans sept régions, les adeptes d'activités liées à la faune et à la nature consacrent 25 % ou plus de leurs dépenses aux déplacements d'intérêt faunique :

- Outaouais	33 %
- Centre-du-Québec	29 %
- Montréal	27 %
- Estrie	27 %
- Capitale-Nationale	26 %
- Lanaudière	25 %
- Laurentides	25 %

- Les dépenses moyennes annuelles des adeptes de telles activités varient de 164 \$ chez les résidents du Nord-du-Québec à 391 \$ chez ceux du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- Dans neuf régions, les adeptes de telles activités déboursent plus que la moyenne québécoise de 250 \$ pour ces activités :

- Saguenay–Lac-Saint-Jean	391 \$
- Outaouais	361 \$
- Bas-Saint-Laurent	340 \$
- Côte-Nord	324 \$
- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	317 \$
- Capitale-Nationale	263 \$
- Laurentides	262 \$
- Abitibi-Témiscamingue	255 \$
- Estrie	252 \$

- Dans quatre régions, les adeptes de déplacements d'intérêt faunique dépensent, en moyenne, moins de 200 \$ annuellement pour de telles activités :

- Chaudière-Appalaches	190 \$
- Laval	187 \$
- Centre-du-Québec	174 \$
- Nord-du-Québec	164 \$

- Les adeptes de toutes les régions effectuent entre 70 % et 76 % de leurs dépenses au sein de leur région de résidence.

F. La chasse

- Près de 40 % des dépenses des chasseurs québécois sont associées aux adeptes des Laurentides (13 %), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (13 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (12 %).

- En leur ajoutant celles des chasseurs de la Côte-Nord (9 %) et de la Montérégie (8 %), plus de la moitié (55 %) des dépenses des chasseurs québécois sont alors enregistrés.

- Les chasseurs de chacune de ces quatre régions dépensent annuellement plus de 25 millions de dollars pour leurs activités :

- Laurentides	39,2 M\$
- Abitibi-Témiscamingue	37,0 M\$
- Côte-Nord	27,1 M\$
- Montérégie	25,3 M\$

- Au total, les chasseurs de ces quatre régions dépensent annuellement 128,6 millions de dollars sur les 308,4 millions déboursés par les chasseurs québécois.

- Dans chacune des quatre autres régions suivantes, les chasseurs dépensent moins de 10 millions de dollars :

- Laval	8,3 M\$
- Centre-du-Québec	6,5 M\$
- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6,5 M\$
- Nord-du-Québec	4,3 M\$

- La proportion des dépenses des adeptes d'activités liées à la faune et à la nature consacrée à la chasse varie de 3 % chez les adeptes de Montréal et du Centre-du-Québec à 22 % chez ceux du Nord-du-Québec.

- Dans huit régions, les adeptes d'activités liées à la faune et à la nature consacrent au moins 10 % de leurs dépenses à la chasse sportive :

- Nord-du-Québec	22 %
- Bas-Saint-Laurent	19 %
- Côte-Nord	19 %
- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	18 %
- Abitibi-Témiscamingue	16 %
- Chaudière-Appalaches	14 %
- Saguenay–Lac-Saint-Jean	13 %
- Mauricie	11 %

➤ Les dépenses annuelles moyennes des chasseurs varient de 422 \$ chez les résidents de la Montérégie à 1 593 \$ chez ceux de l'Abitibi-Témiscamingue.

➤ Dans huit régions, les chasseurs déboursent annuellement plus que la moyenne québécoise de 756 \$ pour leurs activités :

- Abitibi-Témiscamingue	1 593 \$
- Côte-Nord	1 547 \$
- Centre-du-Québec	1 221 \$
- Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 205 \$
- Laurentides	1 043 \$
- Laval	887 \$
- Nord-du-Québec	814 \$
- Mauricie	791 \$

➤ Dans chacune des cinq régions suivantes, les chasseurs déboursent annuellement, en moyenne, moins de 500 \$ pour leurs activités :

- Montréal	476 \$
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	441 \$
- Outaouais	439 \$
- Montérégie	422 \$
- Chaudière-Appalaches	415 \$

➤ Les chasseurs de quatre régions effectuent plus de 70 % de leurs dépenses au sein de leur région de résidence :

- Laurentides	81 %
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	78 %
- Bas-Saint-Laurent	73 %
- Côte-Nord	72 %

➤ Les chasseurs de huit autres régions effectuent plus de 50 % de leurs dépenses au sein de leur région de résidence :

- Saguenay-Lac-Saint-Jean	68 %
- Abitibi-Témiscamingue	65 %
- Estrie	64 %
- Centre-du-Québec	60 %
- Lanaudière	59 %
- Outaouais	57 %
- Mauricie	53 %
- Chaudière-Appalaches	51 %